

1 **CONSEIL D'ADMINISTRATION S.F.E.T.B.**
2 **Hôtel de la Citadelle (3 avenue Ney 57000 METZ)**
3 **10 Juin 2015 à 10h**
4

5 **Présents** : Emmanuelle BAILLARGEAT, Marc CHAOUAT, Valérie CHAUVINEAU, Patrick
6 DUHAMEL, Franck DUTEILLE, Nicolas FRASSON, Aurélie HAUTIER, Jean-François LANOY,
7 Ronan LE FLOCH, Françoise LEBRETON, Marie-Reine LOSSER, Anny-Claude LOUF,
8 Jocelyne MAGNE, Sabiha MEZIOUD, Béatrice PEREZ, Pierre PERROT, François RAVAT,
9 Sandrine RONCIER, Gilles TIMMERMAN

10
11 **Excusés** : Hélène RIENMEYER
12
13

14 **Suivant l'ordre du jour** :
15

16 **1- Approbation du CR du CA du 26/03/2015**

17 **Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le compte-rendu du Conseil**
18 **d'Administration du 26 mars 2015.**
19

20 **2 - Point rapide sur le congrès METZ 2015 (M-R. Losser, L. Goffinet)**
21

22 Globalement tout ce passe bien. Environ 223 inscrits le lundi précédent le congrès.
23 70 exposants sur 20 stands car la surface était limité. Il faut pousser les congressistes à
24 aller sur les stands : desserts sur les stands et pauses. Inauguration à 13h15 aujourd'hui
25 avec la présence du directeur du CHR de Metz, du directeur adjoint du CHU de
26 Nancy et un représentant de Metz Métropole. Pour la soirée de gala, il y avait 138
27 inscrits et 10 invités (+ quelques élus). Apéritif à l'extérieur et repas dans une chapelle
28 historique. Pour le reste de l'organisation, pas d'annulation orateurs. Visite au centre
29 victime de son succès (71 personnes d'inscrites), pour accueillir 3 groupes de 8
30 personnes de 16h30 à 18h30 le mercredi 10 juin. Des tickets ont été remis avec
31 l'heure de départ. Pour la communication du meilleur mémoire, celle sélectionnée
32 ne peut pas venir car elle est enceinte. Finalement c'est le mémoire n°2 qui sera
33 présenté. L'année prochaine, 2 invitations seront sûrement a envisager : à débattre.

34 Pour le DPC, les questionnaires validant ont été fait en direct en utilisant le copieur
35 de l'Arsenal. Les formations en ligne ont été validées hier. Cela coute 20 000€ par an.
36 L'OGDPC demande une transparence totale. Il fallait transmettre les CV, les extraits
37 de casiers judiciaires. La SFETB a été acceptée par l'OGDPC en tant qu'association
38 pouvant proposer des formations validant DPC (en accord avec le CA). La SFETB
39 peut être à l'initiative de formations sur le site. Pour le moment, c'est provisoire mais la
40 SFETB va passer devant une commission qui va valider notre association comme
41 étant compétente pour le DPC. Une fois que l'évaluation est positive, tous les 2 ans il
42 faut retransmettre toutes les données (CV...) mais la SFETB n'est pas à l'abri d'un
43 contrôle à tout moment. Un code a été envoyé pour regarder les CV, les mails
44 échangés... Il faut le contenu scientifique des tables rondes pour faire les
45 questionnaires DPC.

3- Organisation du congrès Marseille 2016 (A. Hautier)

46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87

Pour Marseille il y a un souci de budget, de place... Il y a 3 options :

- Le Pharo : beaucoup trop cher.
- Chanot : Palais des congrès juste à côté du stade Vélodrome, assez cher.

Les 2 sites ont la disponibilité au niveau des dates souhaitées. Mais cela représente en termes de coût 2 fois le budget de Cassis.

Pour la villa Méditerranée (face au Pharo) : cadre sympathique mais infernal pour les joindre. Ils ne répondent pas. Ils ont eu une réunion lundi soir, cela pourrait être possible en juin mais ce n'est pas encore validé. Mme Renaudin essaye de les recontacter rapidement. Vu le cadre, le prix devrait être important.

- Pour Cassis, il s'avère que c'est un peu petit. Il y a un amphi de 238 places. Pour accéder à l'amphi, il faut passer soit par dehors soit pas des petites salles. Il y a des petites salles de sessions parallèles (ou une salle de 80 places). Attention aux interférences sons entre les 2 salles. Il y a une rotonde avec le possibilité de mettre des stands (table et chaise seulement, pas de structures cloisonnées). Mais il n'y a pas de possibilité de manger. Option sur le restaurant d'à côté qui fait un prix. 238 places, cela semble être suffisant, le souci se place plus au niveau des stands (20 tables max les unes sur les autres). Le restaurant peut nous accueillir pour la réunion CA. Problèmes: capacité d'accueil moyenne, nombre d'exposants limité, sortie de l'amphi par dehors ou par les salles annexes. Pour les posters, où les mettre? Au niveau des stands ? Dans la salle annexe ? Il vaut mieux bien loger des exposants. Les tables sans structure vont-elles attirer les labos ? Concernant les dates, pour Cassis, les dates prévues ne sont pas envisageables. Le choix est entre tout début juin ou alors du lundi au mercredi et non du mercredi au vendredi. Pour l'hôtellerie, il y aurait l'espace suffisant. Pour la logistique: il y a un TER Marseille/Cassis, donc accessibilité facile. /!\ il faudra préciser « Nombre de places limité » pour les participants si Cassis est choisi/!\.

Pour le budget de Cassis, la location des espaces n'a rien à voir avec Marseille. 7500€ pour 3 jours pour la location des espaces. La recette sera limitée également car les stands seront vendus moins chers et le nombre de places limité va également limiter la recette finale.

Possibilité de rallonger le congrès à 4 jours? non viable, coûts trop élevés.

Capacité de l'amphi augmentée si pas de gradin + possibilité d'ouvrir la salle amphi à la salle annexe. Pas de possibilité de mettre des tables sur la scène.

Soucis de repas assis ou des desserts pris au niveau des stands. Le traiteur s'occuperait de faire les desserts. Repas assis le vendredi ou pique-nique? Possibilité de mettre des buffets sur la terrasse en haut ou repas au restaurant qui est au bord de plage.

Pour le diner de gala, l'office de tourisme nous a dit qu'il y aura des sites très sympas qui pourraient nous accueillir.

88 Entre Toulouse et Toulon les recettes ont chuté de 20 000€ et entre Toulon et Metz de
89 20 000€ également. Soit 40 000€ au total. Donc attention il faut chouchouter les
90 labos pour qu'ils reviennent. 38 000€ à Chanot au lieu de 7 500€ pour Cassis à titre de
91 comparaison. E CA reste en attente de la réponse de la Villa Méditerranée pour
92 prendre la décision finale. Il faut tester les labos concernant le site de Cassis sachant
93 qu'ils ont rapporté 45 000€ cette année.

94 Pour le moment, il est procédé au vote pour le choix du site de Cassis : 15 voix pour
95 et 1 abstention. Les dates du 1er/2 et 3 juin est acceptée avec 15 voix pour et 1
96 abstention. Le thème: Brûlures non thermiques.

97

98 **4- Congrès 2017**

99

100 Hypothèse du congrès à La Rochelle pour 2017 ? Ils ont été réactifs (en 4 jours, tous
101 les éléments ont été envoyés). La contrainte était de pouvoir accueillir 300 à 350
102 congressistes dans une salle adaptée, pouvoir tenir 2 ou 3 ateliers en même temps,
103 avoir un lieu pour des repas adaptés au nombre de congressistes. 2 espaces
104 disponibles : Espace Encan qui est un très bel espace mais qui ne correspondait pas
105 aux capacités budgétaires (location 50 000€) ou l'espace Pertuis avec une salle
106 plénière de 400 places et des salles d'ateliers (inconvenient : éloigné du centre-ville!)
107 avec des tarifs plus accessibles 28 000€ --> Navettes disponibles pour aller du centre-
108 ville à l'espace Pertuis. Les dates sont limitées dans les 2 espaces : pour Pertuis du 7
109 au 9 ou du 28 au 30 juin 2017. Si La Rochelle n'est pas envisageable, quel recours ?
110 Paris ?

111

112 **5- Revue de brulologie (R. Lefloch)**

113

114 Etat des lieux : le démarrage est difficile. Le numéro de mars 2015 est en ligne
115 actuellement. La livraison des revues papier n'est pas prévue pour le moment. Celle
116 de décembre a été reçue en Mars. Aujourd'hui 7 articles ont été sélectionnés. La
117 mise en page est assurée soit par R Lefloch, soit par la personne qui rédige l'article
118 directement. R Lefloch travaille avec une équipe de relecteurs officiels et quelques
119 relecteurs qui interviennent de temps à autre.

120

121 **6- Réflexion sur remboursement E. Dantzer inscriptions TOULON**

122

123 E. Dantzer a envoyé un message de contestation concernant le non remboursement
124 des aides (passage micro). Toutes les personnes venant de Toulon n'ont pas payé.
125 7/8 personnes ont payé, et un autre groupe n'a pas payé puisqu'ils sont venus juste
126 pour faire le passage de micro (12 personnes environ). Le CA vote pour la non
127 facturation des inscriptions pour les personnes qui ont passé le micro.

128

129

130 **7- Bilan financier 2015 et prévisionnel 2016 : A-C. Louf**

131

132 Les comptes de 2014 sont présentés selon les règles du plan comptable des
133 associations. Le compte propre au 31/12/14 s'élève à 156 366€. Explications des
134 différents points de dépenses. Les cotisations baissent car il y a un peu moins d'inscrits
135 : voir pour faire de la publicité à l'association. La trésorerie : 177123€ mais des dettes
136 restent à payer. Les recettes des congrès sont passées de 3 500€ à 32 000€ et
137 parallèlement les charges ont diminués (revue moins chère, secrétariat moins
138 cher...). Pas d'augmentation du prix des cotisations car les finances saines et on
139 risque de perdre des d'adhésion. L'ABF doit payer 300€ car elle est considérée
140 comme société. Il faudrait faire un tarif 'association' de 100€ ou un tarif gratuit. Vote
141 : ABF gratuit ; 13 voix pour et 3 contre.

142

143 **8- Rencontre DGOS de l'ABF + SFETB (F. Ravat)**

144

145 Réorganisation de l'offre de soin : il s'agit d'un projet commun ABF / SFETB. Le Conseil
146 des Ministres a expliqué que la proposition était bonne mais qu'elle serait mieux si
147 elle était portée par les professionnels et les victimes. Il y a eu une prise de rendez-
148 vous auprès de l'HAS et son conseil d'administration grâce à l'ABF, mais ils proposent
149 seulement la rédaction du parcours de soin du brûlé avec eux, or le souhait est
150 d'éviter d'aboutir au démentellement. Il faut prendre contact avec la direction
151 général de l'offre de soins. Un RDV a été obtenu auprès du chef du cabinet de la
152 DGOS le 17 juin à 10h. Seront représentées lors de ce rendez-vous l'ABF et la SFETB.
153 Les noms des personnes allant au RDV devront être communiqués à Mme Corinne
154 Fabre au plus tôt : Marc Chaouat, Jocelyne Magne, Françoise Lebreton et la
155 secrétaire générale adjointe.

156

157 **9- Elections : Examen des candidatures**

158

159 1) Candidatures au renouvellement des membres sortant du CA

160

161 Cette année il n'y a pas de paramédicaux en fin de mandat.

162 Sont en fin de mandat : N Frasson, F Lebreton, F Duteille et J Magne.

163 Les candidatures en tant que chirurgien F. Duteille, L. Goffinet, C. Isacu et P. Lacroix.

164 Autres demandes : S. Wiramus (anesthésiste, Lyon), M. Legrand (anesthésiste, Paris)=>
165 non car ne deviendra membre actif que pendant l'AG.

166

167 2) Des membres honoraires et proposition des membres d'honneur ;

168

169 3) Des membres associés désirant devenir membres actifs ;

170 M. Legrand (réanimateur, Paris), M. Fontaine (réanimateur, Lyon) qui candidate aussi
171 au comité scientifique.

172 Il faut écrire qu'à partir de l'année prochaine, les personnes qui seront acceptées
173 comme membre actif lors du congrès pourront immédiatement postuler au CA.

174

175

176 4) Des futurs membres associés;
177 Une psychologue de St Louis Paris, Dr Aïssa Willamina d'Algérie (pas de parrain), M.
178 Eric Bigata (autre)

179
180 5) Des membres radiés ou démissionnaires ;

181 -
182 6) Renouvellement du conseil scientifique (F. Lebreton) (représentation au
183 CA ?).

184 Il n'y a qu'une proposition pour le conseil scientifique. Il faut plusieurs corps de métier
185 dans le CS. Pour le moment, une seule demande a été formulée.

186
187

188 **10- PROJETS 2015-2016**

189

190 a. Organisme DPC (L. Goffinet)

191 Déjà évoqué plus tôt.

192

193 b. Evolution du site web (groupe de 3 ou 4) + Organisation de
194 l'enseignement par internet

195 Une réflexion est menée autour du site web. Il faut le faire évoluer, qu'il devienne
196 convivial, performant et qu'il réponde aux questions des gens. Il faut aussi
197 développer l'enseignement par internet rapidement avec peut-être des validations.
198 Il faut prévoir des évolutions dans les 2-3 prochaines années. Il faudrait que ce soit un
199 e-learning payant, accessible de l'étranger, permettant de diffuser les compétences
200 de la SFETB et de rapporter de l'argent à l'association. On peut faire cela en lien
201 avec le DPC pour que le prix de la formation e-learning soit prise en charge par
202 l'OGDPC. Comment mettre en place un groupe de réflexion du site web: qui doit
203 réfléchir à cela ? Des membres du CA ? Des membres de la SFETB ?

204 Filmer les cours du D.U sera à envisager.

205 Groupe réflexion: F Ravat, S Mezioud, L Goffinet, M Chaouat ?

206 Lors de la prochaine réunion, prévoir la mise au point de cela.

207

208 c. Evolution des congrès (lieu, durée, organisation)

209 2 possibilités : faire une boîte à idée à l'entrée ou envoyer un mail pour avoir leur
210 ressenti. L'idée de la boîte à idées est validée. Une réflexion doit être menée sur le
211 format des ateliers.

212

213 d. Reconnaissance association d'intérêt général (F. Ravat)

214 Pour changer le nom de la société, il manquait des éléments donc tout le dossier a
215 été renvoyé. Pour faire une association d'intérêt général, il faut faire une demande
216 auprès du centre des impôts.

217

218 **11- Calendrier des CA 2015 et 2016**

219 1) 19 septembre 2015

220 2) 21 novembre 2015

221 3) 23 janvier 2016

222 4) 26 mars 2016 > A revoir au prochain CA.

223 5) Congrès

224